



## Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2022/2023

### PROCÈS-VERBAL N°23

Réunion du : **Mardi 24 janvier 2023**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

### **COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. SAISON 2022/2023**

#### Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb de terrains nécessaires	Date
<b>FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>Samedi 27 mai 2023</b>

### **CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI**

#### **24963867 – MUN. LOUVECIENNES 2 / FCFF 81 du 21/01/2023 (R3/A)**

La Commission enregistre le forfait avisé du FCFF 81 (3<sup>ème</sup> forfait).

La Commission acte le forfait général du FCFF 81.

**24576613 – METRO FOOTBALL US 1 / ORANGE F. ISSY 1 du 21/01/2023 (R1 ELITE)**

La Commission,

Après avoir pris connaissance de l'indisponibilité des installations entraînant le report du match,  
Considérant que le prochain samedi disponible pour l'équipe d'ORANGE ISSY est le 06 mai 2023 ;  
étant précisé qu'ORANGE ISSY est toujours qualifié pour la C.N.F.E.,

Considérant que la nécessité de jouer ce match bien dans les meilleurs délais pour mettre à jour le calendrier des 2 équipes,

Par ces motifs,

**. demande aux 2 clubs de donner une date commune pour jouer la rencontre en semaine en soirée avant la date butoir du 15/03/2023.**

**24963963 – PARIS LET'S GO – EPINETTES ESPAGNOL du 28/01/2023 (R3/B)**

Courriel de la mairie de Paris. La rencontre aura lieu au stade Suzanne LENGLEN 3 à 15H.

Accor de la Commission.

**24577080 – AS 116-17 81 / BOUGAINVILLE 81 du 21/01/2023 (R1/A)**

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre, la Commission enregistre le forfait non avisé de BOUGAINVILLE 81 (2eme forfait).

**24577438 – OPUS 1 / PHILIPPE GARNIER 81 du 21/01/2023 (R2/C)**

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre, la Commission enregistre le forfait non avisé d'OPUS 1 (2eme forfait).

**24577081 – PITRAY OLIER PARIS 1 / BRETONS PARIS 82 du 28/01/2023 (R1/A)**

Après lecture des courriels de PITRAY OLIER PARIS et BRETONS PARIS,

La Commission rappelle que les rencontres de niveaux régionales sont prioritaires sur les rencontres de niveaux départemental.

La date étant au calendrier, la Commission maintient la rencontre au 28/01/2023.

**601953 – AF ROISSY MONTI 1 (R1/A)**

La Commission accuse bonne réception du courriel pour changer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile à 17h30.

**24577068 – ORANGE F. ISSY 2 / ASPTT CHAMPIGNY 1 du 04/02/2023 (R1/A)**

Demande de report d'ORANGE F. ISSY au 04/03/2023 suite à un problème d'éclairage au STADE GABRIEL VOISIN.

La Commission reporte cette rencontre au 11/02/2023 ; 1<sup>ère</sup> date disponible au calendrier général.

<b>CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI FEUILLES DE MATCH MANQUANTES</b>
--

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1<sup>er</sup> rappel :**

24964877 – HEC PANATHENE 2 / METRO TRANS PARIS 1 du 21/01/2022 (Samedi Matin/R2)